

2007 –EXAMEN D’AGENTS DE BREVET - DOCUMENT A
GUIDE DE CORRECTION

Titre 1

Abrégé 3

Doit résumer en peu de mots toutes les caractéristiques importantes de l’invention qui la différencient de l’art antérieur. Nombre maximal de points pour un langage non directement copié des revendications; revendication indépendante copiée = 1 point au plus)

Domaine de l’invention 1

Contexte de l’invention 10

- Pour chaque document d’art antérieur, sont inclus a) une courte description technique des principales structures; b) l’essentiel de l’opération; et c) les désavantages/problèmes à régler en ce qui concerne l’invention revendiquée (3 points par invention antérieure)

- compréhension générale : 1 point

Résumé de l’invention 2

- Doit comprendre les caractéristiques de invention qui la différencie de l’art antérieur, peut comprendre les objets de l’invention et la clause consistoriale.

Brève description des dessins 3

- Doit comprendre l’identification appropriée de l’orientation de la figure et ce qu’elle illustre, y compris la différenciation des lignes pleines et des lignes pointillées. Par exemple : la figure 4 est une vue en plan du dessus de l’orthèse de l’invention illustrée en lignes pleines, accompagnée du squelette d’un pied illustré en lignes pointillées afin de démontrer comment l’orthèse est positionnée par rapport à ce dernier lors de l’utilisation. (Remarque : on pourrait soutenir que la figure 4 est soit une vue en plan du dessus ou du dessous, les deux sont acceptables, aussi longtemps que cette description de la figure va de pair avec le restant de la description des dessins.)

Description des réalisations privilégiées 20

- Doit comprendre une description détaillée des structures de l’invention illustrées dans les dessins et leur positionnement relatif, accompagnée d’une analyse fonctionnelle de ces

structures, c.-à-d. leur interaction, ainsi que l'interaction entre le pied et la chaussure; le tout rédigé dans un texte cohérent. Des références aux dessins sont incluses.

SOUS-TOTAL **40**

Revendication(s) principale(s) 40

Revendications dépendantes 20

SOUS-TOTAL : **60**

TOTAL: **100**

Revendication principale :

- Une orthèse munie d'une face inférieure qui se prolonge le long de la partie plantaire du pied et vient en contact avec ce dernier pendant la marche;
- l'orthèse se prolonge jusque près des orteils au niveau des métatarsiens;
- une paire d'ailettes latérales qui se prolongent à la verticale à partir de la face inférieure;
- les ailettes latérales ont un déplacement autonome;
- les ailettes latérales peuvent s'écarter facilement l'une de l'autre pour permettre de glisser entre les parois latérales intérieures de la chaussure lorsque le poids de la personne s'applique sur l'orthèse ;
- un bord frontal festonné de l'orthèse adapté aux métatarsiens,
- ni trop étendue ni trop concise, la revendication principale présente une langue et un style cohérents.

Revendications dépendantes

- Cinq échancrures pour recevoir chacun des cinq métatarsiens (si la revendication principale est convenablement rédigée, la note maximale peut être obtenue même si cette caractéristique est intégrée à la revendication principale);

- un matériau plastique lisse permettant au pied de glisser le long de la surface supérieure de l'orthèse;
- des ailettes latérales qui se prolongent vers l'arrière pour entourer le talon;
- des ailettes latérales qui se prolongent à partir de l'arrière vers une position intermédiaire entre les extrémités frontale et arrière de l'orthèse;
- un cran au talon
- l'orthèse est monolithique;
- l'extrémité frontale de l'orthèse s'amincit sur les deux côtés;
- l'orthèse définit une échancrure sur la paroi latérale extérieure pour réduire son volume dans la chaussure.

Revendication principale exemplaire

Une orthèse pour utilisation à l'intérieur d'une chaussure et pour s'ajuster à la partie plantaire du pied d'une personne pour compenser des carences podiatriques, ladite orthèse comprenant:

une base pour recevoir la partie plantaire du pied et munie de surfaces inférieure et supérieure, d'extrémités frontale et arrière et de parois latérales intérieure et extérieure;

une paire d'ailettes latérales flexibles semi-rigides placées à la verticale à partir de ladite base respectivement le long desdites parois latérales intérieure et extérieure à proximité de ladite extrémité arrière, lesdites deux ailettes latérales ayant un déplacement autonome pour leur permettre de se déformer facilement sous la charge du pied d'une personne pour s'appuyer contre la chaussure et pour positionner ladite orthèse à l'intérieur de la chaussure; et

un bord avant festonné à ladite extrémité frontale pour accommoder des métatarsiens correspondants du pied de la personne.